



Vous êtes jeune diplômé,
fonctionnaire ou vous comptez
8 ans d'expérience professionnelle ?

Le ministère du Travail et des
Solidarités recrute.

Devenez
Inspecteur du
travail



LE METIER D'INSPECTEUR DU TRAVAIL



**LE PROFIL ET LES CONDITIONS
D'EMPLOI**



LE CONCOURS



SE PREPARER AU CONCOURS avec L'INTEFP



LA FORMATION D'INSPECTEUR DU TRAVAIL



LE MÉTIER D'INSPECTEUR DU TRAVAIL





Le métier d'inspecteur

Un métier d'utilité sociale au
cœur de l'actualité

Un métier riche avec des
situations de travail diversifiées

Un métier à responsabilité avec
de larges prérogatives

Un métier avec des perspectives
d'évolutions professionnelles

Utilité sociale, diversité de l'action



TOUT
LE DROIT DU
TRAVAIL

Durée du travail, rémunération, droits collectifs, prévention des risques et conditions de travail, travail illégal, exploitation par le travail, etc.



TOUS
LES SECTEURS
D'ACTIVITE

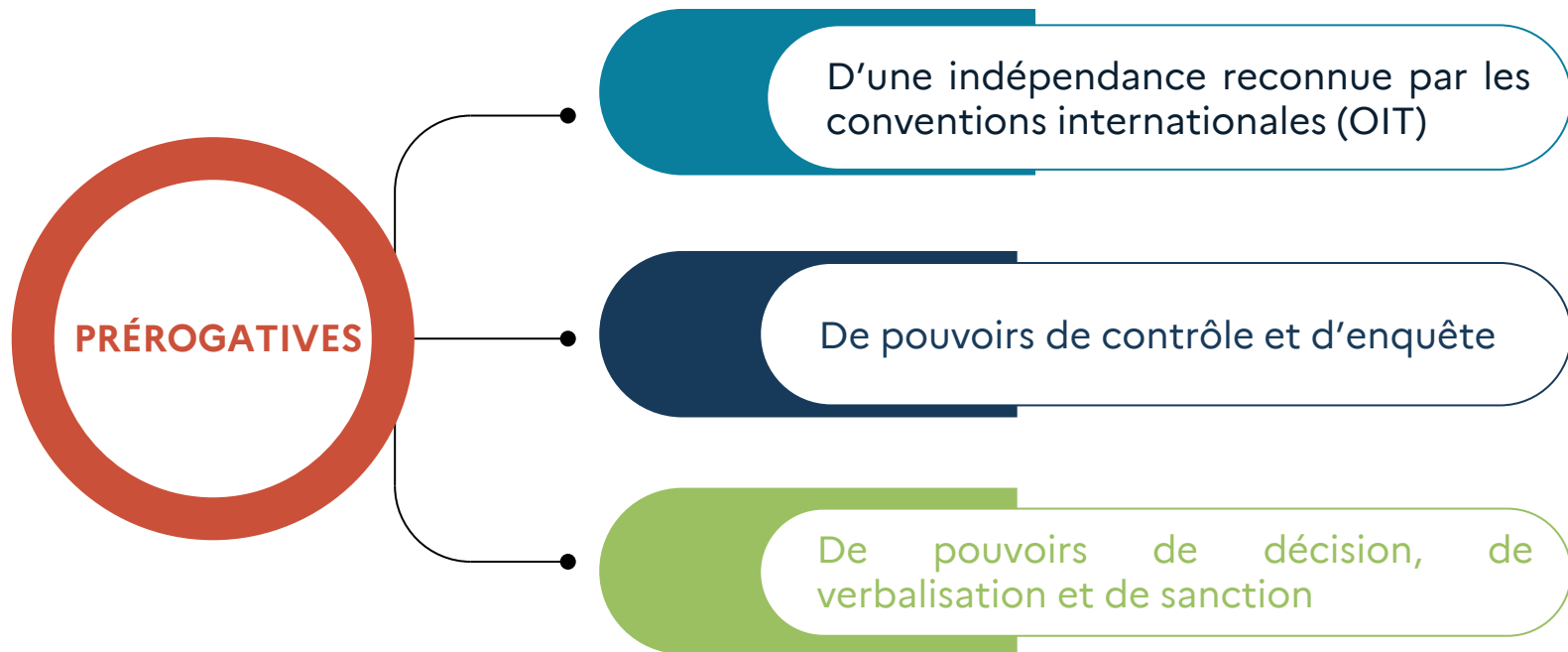
Bâtiment (BTP), industrie, agriculture, transports, services (ex: SS2I, sécurité privée, commerces, restauration, etc.)



TOUTES LES
STRATEGIES
D'ACTION

Informar les salariés et les employeurs, accompagner la mise en régularité, sanctionner (voie administrative ou pénale)

En tant qu'agent public, l'inspecteur du travail dispose de certaines prérogatives





LE PROFIL ET LES CONDITIONS D'EMPLOI





Vous êtes curieux

Exercez un métier de terrain qui implique de comprendre l'entreprise dans sa globalité



**Vous avez le sens du
dialogue et de
l'écoute**

Devenez l'interlocuteur d'employeurs, de salariés, de représentants du personnel et de très nombreux acteurs en lien avec le monde économique



**Vous avez le sens
des responsabilités
et du service
public**

Vous disposez d'une forte réactivité et de capacités à décider



Conditions d'emploi, évolution



STATUT

Fonctionnaire de la **fonction publique d'Etat** de catégorie A
Rattaché à un département et intégré à une **unité de contrôle** (UC)



REMUNERATION

1/ Le traitement de base calculée en fonction d'un indice majoré (IM)
2/ L'IFSE

+ **accessoires de rémunération en fonction de la situation de l'agent**
- prime annuelle – varie notamment selon la manière de servir (CIA)
- Supplément indiciaire lié à la nature de certains postes
- indemnités diverses (liées au lieu de résidence, à la situation familiale)
+ **mutuelle obligatoire** et possibilité de souscrire à une prévoyance



PERSPECTIVES D'EVOLUTION

3 grades : Inspecteur, Directeur Adjoint du Travail, Directeur du Travail
- Soit évolution **verticale** (postes d'encadrement/de pilotage)
- Soit évolution **horizontale** (se spécialiser, changer de section, changer de service)

Conditions d'emploi : focus sur la rémunération



Lauréats issus du concours externe

Au moins 2086 € bruts mensuels en qualité d'inspecteur élève (les 12 premiers mois de la formation)



1836,20 € bruts pendant 1 an / IM 373

+ indemnité forfaitaire de **250 € bruts**

+ supplément familial de traitement (SFT)



Au moins 2929 € bruts mensuels en qualité d'inspecteur stagiaire (les 6 derniers mois de la formation)

2072,49 € bruts pendant 6 mois / IM 421 = 1^{er} échelon

S'ajoute l'IFSE: 10 500 € (en SD) par an soit **875 € bruts/mois**

11 500 € (en IDF) par an soit **958,33 € bruts/mois**

Indemnité de résidence = 0%, 1% ou 3% du traitement brut en fonction du site de pré-affectation

Le cas échéant, SFT.



Au moins 3100 € bruts mensuels dès la titularisation

traitement brut 2230,02 € bruts / IM 453 = 2nd échelon

S'ajoute l'IFSE: 10 500 € (en SD) par an soit **875 € bruts/mois**

11 500 € (en IDF) par an soit **958,33 € bruts/mois**

Indemnité de résidence = 0%, 1% ou 3% du traitement brut en fonction du site de pré-affectation

NBI en cas d'affectation sur un poste en bénéficiant

Le cas échéant, SFT.



Conditions d'emploi : focus sur la rémunération



Lauréats issus du 3^{ème} concours

Au moins 2627 € bruts mensuels en qualité d'inspecteur élève (les 12 premiers mois de la formation)



2377,77€ bruts pendant 1 an / IM 483

+ indemnité forfaitaire de **250 € bruts**

+ supplément familial de traitement (SFT)



Au moins 3400,38 € bruts mensuels en qualité d'inspecteur stagiaire (les 6 derniers mois de la formation)

2525,38 € bruts pendant 6 mois / IM 513 = 3^{ème} échelon

S'ajoute l'IFSE: 10 500 € (en SD) par an soit **875 € bruts/mois**

11 500 € (en IDF) par an soit **958,33 € bruts/mois**

+Indemnité de résidence = 0%, 1% ou 3% du traitement brut en fonction du site de pré-affectation

+Le cas échéant, SFT



Au moins 3400,38 € bruts mensuels dès la titularisation

2525,38 € bruts IM 513 = 6 mois d'ancienneté dans le 3^{ème} échelon

S'ajoute l'IFSE: 10 500 € (en SD) par an soit **875 € bruts/mois**

11 500 € (en IDF) par an soit **958,33 € bruts/mois**

+Indemnité de résidence = 0%, 1% ou 3% du traitement brut en fonction du site de pré-affectation

+Le cas échéant, SFT



Conditions d'emploi : focus sur la rémunération



Lauréats issus du concours interne

En qualité d'inspecteur-élève (les 12 premiers mois de la formation)



Les inspecteurs issus du concours interne sont en position de détachement

Même rémunération de base que pour les externes mais...



☞ Peuvent s'ajouter à ces éléments **des dispositifs de maintien de rémunération** (indiciaire et/ou indemnitaire) en fonction de la situation professionnelle antérieure du lauréat s'il exerçait déjà dans la fonction publique (sous réserve d'éligibilité)



En qualité d'inspecteur stagiaire (les 6 derniers mois de la formation)

L'indice de rémunération ainsi que le montant indemnitaire peuvent varier si l'agent a bénéficié lors de son recrutement du dispositif de maintien de rémunération



Un principe à retenir : compter au moins sur le maintien de l'indice acquis antérieurement



LE CONCOURS



3 VOIES DE CONCOURS

Des conditions d'accès différentes en fonction du concours

Concours externe (seul concours avec des conditions de diplôme)

Concours interne

3^{ème} concours

Une condition commune à toutes les voies d'accès

Être de nationalité **française**

CONDITIONS D'ACCES



Concours externe

Être titulaire de la licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau 6, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente (= bac+3)



Concours interne

Être fonctionnaire ou agent public et justifier de 4 ans de service au 1^{er} janvier de l'année du concours



3ème concours

Justifier de 8 années au 1^{er} janvier de l'année du concours:

- D'une ou de plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature (hors secteur public) ;
- Ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ;
- Ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.



CALENDRIER DU CONCOURS 2026



Inscriptions

- Du 2 mars au 2 avril 2026

Epreuves écrites

- 2 et 3 juin 2026

Epreuves orales

- À partir du 26 octobre 2026

Entrée en formation

- Février 2027

Consulter le site du ministère du travail et des solidarités

NOMBRE DE POSTES AU CONCOURS 2026



Concours externe

• 35 postes



Concours interne

• 10 postes



3^{ème} concours

• 15 postes



60 postes ouverts au concours 2026

CONCOURS EXTERNE : LES ÉCRITS



1 - Une **composition avec ou sans dossier** sur un sujet contemporain d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...)

Durée : 4 heures ; coefficient : 4

2 - Une **épreuve de 4 à 5 questions** à réponses courtes ou cas pratiques dans le domaine du droit du travail et du droit social européen

Durée : 3 heures ; coefficient : 3

3 - Au choix du candidat, une **composition avec ou sans dossier** sur l'une **des matières suivantes**

Durée : 4 heures ; coefficient : 3

- droit public
- droit privé
- économie de l'entreprise, politiques de l'emploi et politiques sociales
- santé et sécurité au travail, ergonomie et organisation du travail

CONCOURS INTERNE : LES ÉCRITS



1 - **La rédaction d'une note** à partir d'un dossier n'excédant pas 25 pages se rattachant aux questions de travail ou d'emploi et de formation professionnelle, permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat, ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées.

Durée : 4 heures ; coefficient : 4



2 - Une **épreuve de 4 à 5 questions** à réponses courtes ou cas pratiques dans le domaine du droit du travail et du droit social européen

Durée : 3 heures ; coefficient : 3



3- Au choix du candidat, une **composition avec ou sans dossier** sur l'une **des matières suivantes**

Durée : 4 heures ; coefficient : 3

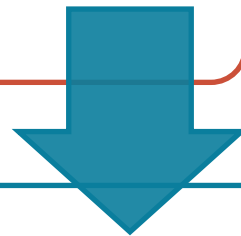
- droit public
- droit privé
- économie de l'entreprise, politiques de l'emploi et politiques sociales
- santé et sécurité au travail, ergonomie et organisation du travail

3^{ème} CONCOURS : LES ÉCRITS



1 - **La rédaction d'une note** à partir d'un dossier n'excédant pas 25 pages se rattachant aux questions de travail ou d'emploi et de formation professionnelle, permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat, ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées.

Durée : 4 heures ; coefficient : 4



2- Une **épreuve de 4 à 5 questions** à réponses courtes ou cas pratiques dans le domaine du droit du travail et du droit social européen

Durée : 3 heures ; coefficient : 3

LES ORAUX



Une mise en situation collective

à partir d'un sujet tiré au sort suivi d'un entretien individuel

Durée : 45 minutes

Coefficient 4

30 minutes de traitement collectif du sujet
+ 15 minutes d'entretien individuel



Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles du candidat à être inspecteur du travail

Durée : 30 minutes

Coefficient 5

Toute note égale ou inférieure à 6 sur 20 est déclarée éliminatoire après délibération du jury.



Epreuve d'anglais facultative

Durée: 15 minutes

Coefficient 1

Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte pour l'admission





PREPARER LE CONCOURS



PREPARER LE CONCOURS AVEC L'INTEFP



Facili'IT

La nouvelle plateforme en ligne gratuite de préparation à distance avec mise à disposition de contenus, annales... Préinscriptions sur les sites du ministère ou de l'INTEFP



Un dispositif à destination des étudiants et demandeurs d'emploi particulièrement méritants au regard des obstacles qu'ils ont pu rencontrer au cours de leurs études. Formation 6 mois (présentiel et distanciel). Aide de 4000 euros sous conditions de ressources

Prépa Talents

PREPA TALENTS : UNE CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE À L'INTEFP



- La Prépa Talents accessible aux jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi
- Sous conditions de ressources
- Diplôme de niveau 6 (Bac+3) ou qualification reconnue équivalente
- Une sélection sur dossier puis entretien oral
- La possibilité de valider en même temps un diplôme universitaire dans une université (Lyon ou Lille)

PREPARER LE CONCOURS EN AUTONOMIE



Pas de prépa obligatoire...

**...mais un travail assidu
et organisé pour avoir
un niveau suffisant**



**Préparations proposées
par certaines universités,
les IPAG, CPAG mais
aussi d'autres structures**

Possibilité de prépa



LA FORMATION D'INSPECTEUR DU TRAVAIL



UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE



Formation rénovée
depuis 2021



Approche par les
compétences

Avec une entrée par le
geste professionnel



Cours à Marcy l'Etoile
(banlieue lyonnaise)

Ou en Centre Interrégional
de formation (CIF)



Alternance forte

Lieu de stage en tronc
commun et futur poste en
spécialisation

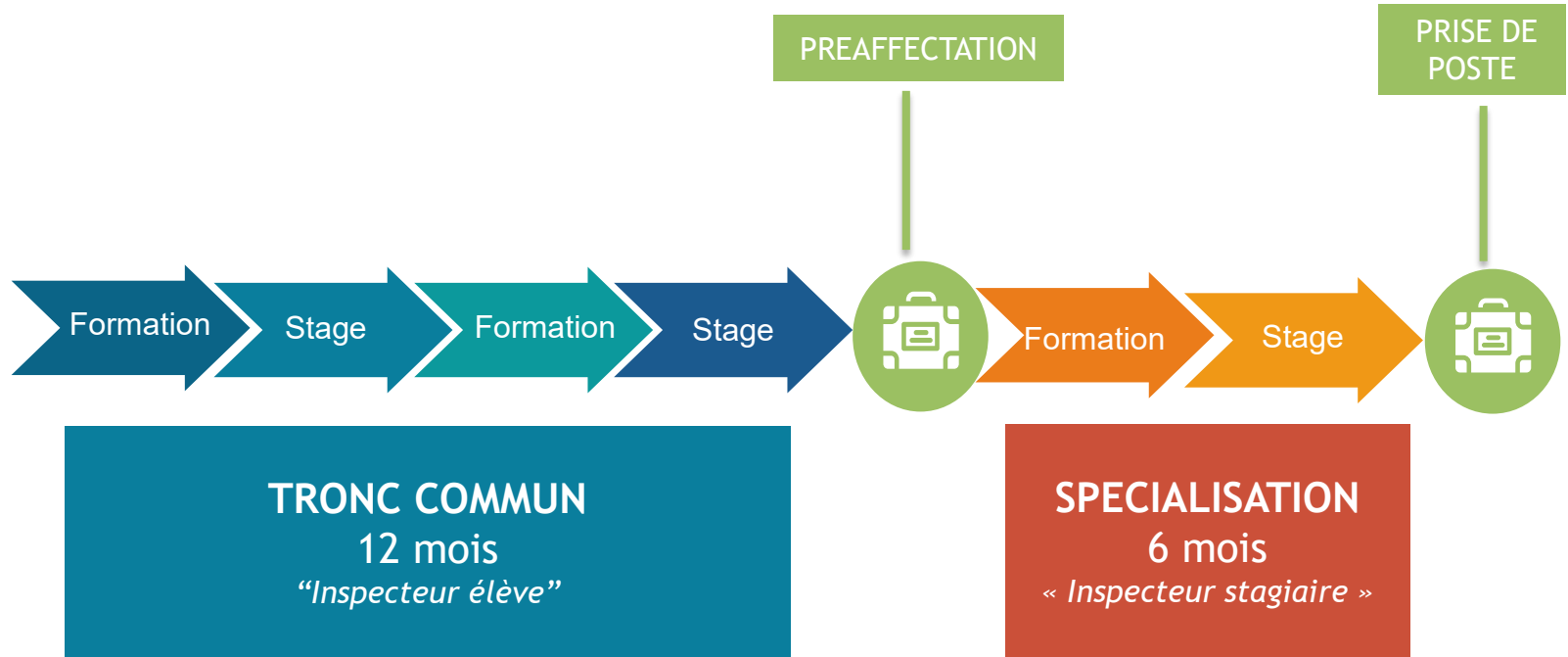
Un référent pédagogique

Qui suit chaque élève

Contenus
juridiques et techniques

Mais aussi liés à la posture
de l'agent de contrôle

UN PARCOURS DE FORMATION EN ALTERNANCE



ET LES AFFECTATIONS...



Les élèves ont plusieurs modalités d'évaluation au cours de la première année de scolarité. Ils sont classés par ordre de mérite au bout d'un an.

L'administration centrale arrête une liste de postes en fonction des besoins des services que les élèves classent par ordre de préférence
L'affectation se fait selon le rang de classement et la liste des postes.

Rappel : la fonction publique d'Etat c'est aussi faire preuve de mobilité : possibilité de changer de poste au bout de 2 ans en fonction des postes proposés à la vacance.

Durée recommandée sur un poste de 3 ans minimum en vue de bénéficier d'une revalorisation indemnitaire

Vous avez des questions...

- Sur l'inscription au concours et le concours:
drh-concours@sg.social.gouv.fr

- Sur le métier et la carrière d'inspecteur du travail:
drh-recrutement@sg.social.gouv.fr

Sur la formation d'inspecteur du travail:
intefp.fspc@travail.gouv.fr

